

Envoi par courriel et par courrier postal

**264**

**DQ19**

Projet d'aménagement du parc éolien Des  
Moulins à Thetford Mines, Kinnear's Mills et  
Saint-Jean-de-Brébeuf  
MRC Les Appalaches

6211-24-046

Québec, le 10 novembre 2009

Monsieur Sébastien G. Dumont  
3CI Énergie éolienne inc.  
400, boulevard Marie-Victorin, bureau 210  
Saint-Bruno (Québec) J3V 6B9

**Objet :** Question de la commission concernant le *Projet d'aménagement du parc éolien Des Moulins à Thetford Mines, Saint-Jean-de-Brébeuf et Kinnear's Mills*

Monsieur,

Dans le résumé de l'étude d'impact, il est mentionné que les distributions et les redevances annuelles versées aux municipalités seraient de l'ordre de 750 000 \$ (PR3.3, p. 19)

Lors de l'audience publique, les montants suivants ont été donnés pour chiffrer les distributions et les redevances :

- 400 000 \$ pour la municipalité de Kinnear's Mills;
- 200 000 \$ pour la municipalité de Saint-Jean-de-Brébeuf;
- Entre 250 000\$ et 275 000\$ pour la Ville de Thetford Mines.

(M. Robert Vincent, DT1, p. 124; M. Pierre-Luc Cormier, DT3, p. 34).

Comme ces montants ne concordent pas, veuillez préciser les montants exacts des distributions et des redevances annuelles versées à chacune des municipalités.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 17 novembre prochain, compte tenu de l'échéancier dont la commission dispose pour la remise de ses travaux.

Nous vous remercions de votre diligence et vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission